

## QUI EST LA SSPS?

FORMATION, ÉCHANGES D'INFORMATIONS, RÉSEAU,  
CAMARADERIE

La Société suisse des Spécialistes en Protection-incendie  
et en Sécurité est un organe indépendant qui se consacre  
à la sécurité des personnes, des animaux et des biens.

La société a été fondée en 1977 et comprend environ 700  
membres spécialistes en sécurité de tous les domaines.

La SSPS offre une plateforme pour des échanges réguliers  
d'informations et d'expériences entre ses membres, mais aussi  
avec tous les milieux concernés par la sécurité. De ce fait,  
elle est un interlocuteur compétent et crédible sur toutes les  
questions de sécurité.

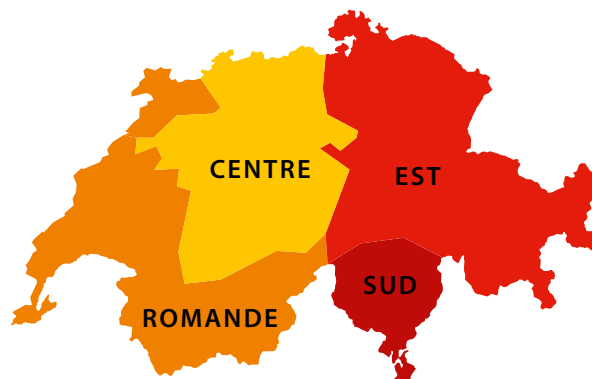
Dans le cadre d'ateliers et de journées d'étude, la SSPS offre  
à ses membres des formations initiales et continues dans  
le domaine de la sécurité et des informations sur l'évolution  
de la technique.

## DEMANDE D'ADMISSION

Ceux qui désirent adhérer à la SSPS et qui remplissent les  
conditions décrites sous conditions d'admission peuvent poser  
leur candidature par Internet en remplissant la demande  
d'admission y relative. [www.vbsf-ssps.ch](http://www.vbsf-ssps.ch) > **Affiliation**

Les demandes d'admission sont généralement traitées par la  
section concernée dans un délai de deux mois.

## LES 4 SECTIONS DE LA SSPS



Société suisse des Spécialistes en Protection-incendie et en Sécurité  
Schweizerischer Verein von Brandschutz- und Sicherheitsfachleuten  
Società Svizzera Specialisti per la Protezione Antincendio e per la Sicurezza

## UNIS PAR LA SÉCURITÉ

Protection contre les incendies  
Protection contre les intrusions  
Protection de l'environnement  
Sécurité au travail



Contact  
et affiliation:  
[www.vbsf-ssps.ch](http://www.vbsf-ssps.ch)

ADRESSE POSTALE  
SSPS  
CH-3000 Berne

## BUT

Ensemble, nous bénéficions d'une grande expérience et d'excellentes compétences techniques dans le domaine de la sécurité.

## MISSION

### COMPÉTENCE

La résolution des problèmes de sécurité est notre priorité.

### PRÉSENCE

Nous sommes présents dans toute la Suisse à travers nos sections.

### COMMUNICATION

Nous communiquons de manière ouverte tant au sein de la Société que vis-à-vis de l'extérieur.

### DYNAMIQUE

Nous recourons à des méthodes avancées et innovantes.

### ENGAGEMENT SOCIAL

Nous nous engageons en faveur de tous les membres, de tout âge.

## RÉSEAU

Issus des domaines les plus divers, nos membres sont des experts orientés sur les questions pratiques en lien avec la sécurité et la protection incendie. Outre les échanges techniques, notre réseau vise également à entretenir un esprit de camaraderie entre collègues. Composé de chargés de sécurité, d'ingénieurs en sécurité, d'ingénieurs civils ou de concepteurs d'installations techniques de sécurité et de protection incendie, le réseau de la SSPS regroupe toutes les branches et ne poursuit aucun but commercial.

## FORMATION ET FORMATION CONTINUE

Nous offrons à nos membres la possibilité de participer à des demi-journées ou des journées entières de formation à un prix avantageux. En fonction des thèmes centraux abordés, les journées de formation sont accréditées par l'AEAI / AECA / AICA ainsi que la SES, la SSST et la SGAS et considérées comme de la formation professionnelle continue.

## LIGNES DIRECTRICES

### NOS LIGNES DIRECTRICES SONT LA BASE DE LA CULTURE DE NOTRE SOCIÉTÉ

- Nous agissons au niveau régional et national
- Nous prenons au sérieux les préoccupations de nos membres
- Nous offrons à nos membres une plateforme permettant l'échange permanent d'informations et d'expériences
- Ensemble, nous fournissons des services convaincants
- Nous établissons les états de la technique dans le domaine de la sécurité
- Nous établissons des normes en matière de formation et d'information
- Nous proposons un échange de connaissances entre professionnels
- Nous utilisons les nouvelles technologies pour des solutions intelligentes
- Nous communiquons ouvertement et efficacement
- Nous agissons de manière responsable et sociale
- Nous sommes souverains et indépendants

## ADMISSION À LA SSPS

### CONDITIONS D'ADMISSION À LA VBSF

1. Les membres de la SSPS sont des professionnels de la sécurité et de la protection incendie. Il ne s'agit pas de personnes morales.

Les membres agissent à titre professionnel en tant que:

- Chargés de sécurité dans une entreprise ou un établissement public veillant à la bonne mise en œuvre des prescriptions de sécurité vis-à-vis de la direction
- Experts en matière de sécurité au sein d'une administration chargés du respect des exigences légales
- Spécialistes en sécurité d'un fabricant ou d'un fournisseur de services chargés de conseiller la clientèle dans leur domaine technique

2. Outre les obligations liées aux catégories précédemment mentionnées, les conditions d'admission suivantes s'appliquent aux candidats:

- a) être titulaire d'un diplôme attestant d'une formation de plus de dix jours dans un domaine relatif à la sécurité (gestion des risques, sécurité au travail, sécurité incendie, sécurité des personnes et des biens, sécurité des données) ou
- b) fournir la preuve d'une expérience pratique d'au moins une année.

3. Les demandes des candidats qui ne satisfont qu'à la condition b) doivent être accompagnées de deux recommandations fournies par deux membres de la SSPS issus de deux entreprises différentes.